

13^e rente: et les invalides ?

C'est décidé : la 13^e rente AVS sera versée en décembre prochain. Elle coûtera un peu plus de 4 milliards de francs que le Parlement a décidé de trouver en augmentant le taux de la TVA. Mais le peuple devra se prononcer et il n'est pas certain qu'il partagera le choix des autorités. Quoi qu'il en soit, il y a de grands oubliés : les invalides.

Une augmentation de l'AVS sans adaptation simultanée de l'assurance invalidité n'est pas seulement injuste; c'est une discrimination flagrante. Il y

a un risque accru de pauvreté car les bénéficiaires de l'AI sont statistiquement beaucoup plus touchés par la pauvreté que les retraités de l'AVS.

Le renchérissement frappe plus durement celles et ceux qui vivent déjà avec le minimum vital. Par ailleurs, selon la loi sur l'égalité des personnes handicapées (*Lhand*), nul ne doit être défavorisé en raison d'un handicap. La sécurité financière est un droit fondamental qui devrait être scrupuleusement appliqué.

La dangereuse politique nucléaire d'Albert Rösti

En 2017, la population suisse a clairement voté en faveur de la sortie du nucléaire. Cela n'empêche pas le Club Energie suisse de souhaiter construire de nouvelles centrales nucléaires.

Bien que le Conseil fédéral ait rejeté l'initiative «Stop au blackout» et adopté une contre-proposition, ce lobby de centre-droit propose que la loi sur l'énergie nucléaire soit modifiée de manière à ce que de nouvelles autorisations générales pour les centrales nucléaires puissent être à nouveau délivrées, ce qui est interdit depuis l'entrée en vigueur de la stratégie énergétique 2050.

La position du conseiller fédéral Albert Rösti est préoccupante car elle remet en question la démocratie de notre pays et est dangereuse car, malgré les progrès de la science, les risques existent qu'il y ait un nouveau Tchernobyl ou Fukushima. Et on regarde avec inquiétude la centrale de Zaporijia en Ukraine, la plus grande centrale nucléaire du continent.

Un retour en force de l'énergie nucléaire augmenterait la dépendance de la Suisse vis-à-vis de pays autocratiques comme la Russie. En effet, seuls quelques pays exportent l'uranium nécessaire. La Fondation suisse pour l'énergie écrit « *Plus de la moitié de la production mondiale provient de pays qui ne sont pas considérés comme libres* ».

Par ailleurs, l'extraction et le transport de l'ura-

nium causent d'importants dommages à l'environnement. Les souffrances humaines sont dévastatrices. Les mines sont souvent situées sur les terres de populations autochtones, ces dernières travaillant dans les mines sans protection contre les rayonnements.

Des régions entières restent contaminées par la radioactivité. Les personnes qui y vivent tombent gravement malades. Il faut aussi souligner que l'uranium n'est pas une source d'énergie renouvelable, mais une ressource épuisable. Plus en on extrait, moins il y en a sur le marché et plus l'énergie produite à partir de cette ressource devient chère.

Le Club Énergie suisse ne mentionne aucun de ces points dans son argumentation pour son initiative « *Stop au blackout* ». Au lieu de cela, cette association tente de convaincre la population de la pertinence de sa cause en brandissant le scénario catastrophe d'une panne d'électricité. Elle omet toutefois de préciser que la planification et la construction de nouvelles centrales nucléaires prennent des décennies et coûtent des milliards de francs.

Plutôt que d'investir dans une énergie dangereuse et épuisable, la Suisse devrait investir dans l'éolien et le photovoltaïque. Mais la population du pays saura-t-elle résister aux arguments mensongers des pro-nucléaires ?

Exportation du matériel de guerre

Le 19 novembre, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur un assouplissement de la loi sur le matériel de guerre. Cette modification vise à affaiblir les contrôles sur les exportations de matériel de guerre. La Suisse offrirait ainsi des avantages considérables à l'industrie de l'armement, dont le commerce lié à la guerre coûte la vie à de trop nombreuses personnes.

Si la loi devait être acceptée, rien ne s'opposerait à ce que la Suisse livre des armes à des régimes

autoritaires, voire à des groupes terroristes. Les exportations vers des pays qui violent les droits humains doivent être proscrites. Une précision : la modification de la loi n'aide pas l'Ukraine car l'UDC a ajouté une disposition afin d'empêcher toute solidarité avec ce pays et de poursuivre sa politique pro-Poutine.

Nous aurons l'occasion de reparler de cette question dans le numéro de **L'Essor** d'octobre.